

Date de convocation :  
11 Septembre 2024

Date d'affichage :  
11 Septembre 2024

Nombre de  
conseillers  
En exercice : 19  
Présents : 11  
Votants : 14

L'an deux mille vingt-quatre le dix-huit septembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Erme Outre et Ramecourt, s'est réuni après convocation, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur NORMAND Alain, Maire.

Étaient présents : M. BÉZIERS Laurent - Mme CAUJOLLE Sandrine  
M. COINTE Frédéric - Mme DEHOVE Claude - M. LECUYER Damien  
M. NORMAND Alain - Mme REMY Élisabeth - M. THIRAULT Alexis -  
M. THIRAULT Damien - M. UGOLETTI Olivier - Mme VARUTTI Emilie.

Absents excusés : Mme DIEN-BRÉANT Céline (Pouvoir à M.  
THIRAULT Alexis) - Mme GILLET Nadine - Mme LOUIS Chantal  
(Pouvoir à Mme DEHOVE Claude) - M. RAULIN Patrick (Pouvoir à M.  
COINTE Frédéric) - Mme THÉPAUT Chrystel.

Absents : M. GOSSET Cyril - Mme REGNIER Aurélia - M. REMY  
Michel.

M. THIRAULT Alexis a été désigné en qualité de secrétaire par  
le conseil municipal (art. L. 2121-15 du CGCT).

**47-2024**  
**CRÉANCES**  
**ÉTEINTES SUR LE**  
**BUDGET DE LA**  
**COMMUNE**

Monsieur le Maire expose au conseil que le Service de Gestion Comptable l'a informé que des créances sont irrécouvrables. Les redevables sont insolvables ou introuvables malgré leurs recherches.

Le comptable public demande donc, l'admission en créances éteintes de titres concernant des loyers, et divers, datant de 2020 - 2021 et 2022 pour un montant de 1148.78 euros pour un administré

En conséquence, il est proposé au conseil municipal :

- D'admettre en créances éteintes la somme de 1148.78 euros, un mandat sera émis à l'article 6542.

Cette décision est **adoptée à l'unanimité** des suffrages exprimés.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an que dessus.

Alexis THIRAULT,  
Le secrétaire de séance.

Alain NORMAND,  
Le Maire.

Publié sur le site internet  
le : 23/09/2024  
Envoyé en Préfecture le :  
23/09/2024  
Reçu en Préfecture le :  
23/09/2024  
Identifiant de  
télétransmission :  
002-210206512-  
20240918-47-2024-DE  
Alain NORMAND  
Le Maire,